

'Ia Ora na i te matahiti api 2016

Lettre d'information n°8 – Décembre 2015

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Pour commencer, nous vous souhaitons une excellente année 2016. Espérons que celle-ci sera placée sous le signe de l'Action. De notre côté des choses se préparent mais en attendant de pouvoir vous en parler, voici les nouvelles des îles :

- ✓ Suite de l'opération bulbuls de Bora Bora
- ✓ Aire protégée du plateau Te Mehani 'ute'ute, bilan de 10 années de lutte
- ✓ Publication de 3 affiches de prévention
- ✓ Guide pratique pour les collectivités d'outre-mer

Suite de l'opération bulbuls de Bora Bora

L'arrivée du Bulbul à ventre rouge sur l'île Bora Bora est relativement récente. Les premières observations remontent à février 2011. Cet oiseau introduit d'Asie est envahissant et classé menaçant la biodiversité par la réglementation de Polynésie Française. En plus de son impact sur la biodiversité, il est connu pour piller les productions de fruits, fleurs, légumes. Ce sont également des voleurs de nourritures. Certains hôtels de Tahiti et Moorea notamment, sont très gênés par la présence de ces oiseaux sur leurs buffets.

Dans le cadre du programme espèces envahissantes menée par la DIREN en partenariat avec l'Etat, deux missions ont été menées en 2014. Celles-ci avaient pour but de dresser un bilan du niveau d'invasion, commencer à éliminer les individus et former des personnes localement à la détection et l'élimination de ces oiseaux. Celles-ci ont été réalisées par la Société Ornithologique de Polynésie (SOP MANU). Un Plan d'Intervention a été rédigé lors de la mission de juillet 2014.

Les conclusions de ces premières missions ont montré que le réseau d'observateur est crucial pour mener à bien une action d'élimination précoce sur ces espèces. Il faut un réseau de personnes ressources qui sachent détecter et éliminer ces oiseaux sur l'île. Dans le cas contraire, leur éradication et le maintien de cette île exempte de ces pestes nécessiteront la présence d'un spécialiste pour mener à bien l'opération. L'élimination des bulbuls peut être assez délicate et il est nécessaire de bien connaître l'espèce pour parvenir à l'éliminer.

Quelques individus ont pu être éliminés localement par des membres du réseau mais la difficulté d'accès aux hôtels, qui hébergent plus de la moitié des individus, nécessitait une mission spécifique pour éliminer rapidement les individus présents, et ceci avant la saison de reproduction qui débute en octobre de chaque année.



Photo 1. A gauche, T. Ghestemme (SOP MANU) à l'hôtel Intercontinental, A droite, deux des oiseaux du Pearl beach

RESULTATS de la mission 2015

En septembre 2015, onze bulbul sur les douze observés sur les hôtels ont pu être éliminés (photo 1), dont quatre par empoisonnement et sept par tir. Les tirs ont été essentiellement réalisés très tôt le matin en zone client, lorsque c'était possible, ou en zone staff.

Ces résultats encourageants ont permis de réduire considérablement la population connue sur l'île. A notre connaissance, il restait 5 oiseaux sur Fa'anui, 1 sur le motu Tevairoa, 1 à Vaitape, soit moins de 10 oiseaux au total. **Si vous avez vu des oiseaux ailleurs sur Bora Bora, merci de nous le signaler.**

Cette opération rappelle qu'il est primordial d'agir rapidement dès l'arrivée du premier oiseau.

Aire protégée du plateau Te Mehani 'ute'ute, bilan de 10 années de lutte

Le plateau Te Mehani 'ute'ute, ou Te Mehani 'ura, est un des trois plateaux de Raiatea reconnu pour sa richesse en terme de biodiversité. Ce plateau abrite notamment 10 plantes protégées et 1 oiseau protégé : Noha (Pétrels de Tahiti, *Pseudobulweria rostrata*, photo 2). Ce site est par ailleurs le principal habitat du Tiare 'apetahi (*Apetahia raiateensis*, photo 3), arbuste légendaire et symbole de la flore menacée d'extinction en Polynésie française. En 2010, pour protéger ce patrimoine naturel, ce plateau a été classé en aire protégée de catégorie IV, dans le code de l'environnement, c'est-à-dire « aire de gestion des habitats et des espaces ». Ce statut justifie la mise en place de mesures de gestion afin de préserver ses habitats naturels et sa biodiversité exceptionnels.

Le plateau du Te Mehani 'ute 'ute est encore relativement indemne du développement d'espèces menaçant la biodiversité. En décembre 2006, parmi les 35 espèces déclarées menaçant la biodiversité en Polynésie française, seuls 7 étaient présentes sur le plateau. Un certain nombre de ces espèces venait juste de coloniser ce plateau et il semblait possible de les contrôler et de limiter l'invasion.

Sur Raiatea, les guides de randonnées, formés au milieu naturel travaillent régulièrement avec les acteurs de la conservation du milieu naturels et connaissent très bien le terrain. Ils sont des acteurs locaux à privilégier quant à ce type de mission. Sur le plateau du Te Mehani 'ute 'ute, le travail d'arrachage est réalisé par des équipes légères de 2-3 personnes afin de limiter au maximum l'impact sur ce milieu naturel extrêmement fragile. Depuis 2006, ces guides sont chargés d'intervenir régulièrement pour relever les coordonnées GPS des zones infestées, puis arracher manuellement les plantes envahissantes dont ils

Par Thierry Laroche & Fred Jacq



Photo 2. Noha, oiseau protégé, à la sortie de son terrier (©Fred Jacq)



Photo 3. Tiare 'apetahi, plante protégée (©F. Jacq)

surveillent l'évolution (photo 4). Pour cela, ils repassent dans les sites anciennement envahis et prospectent le plateau à la recherche de nouveaux individus ramenés par les vents (falcata, parasolier), et/ou les oiseaux (miconia, framboisier) et/ou les cochons ensauvagés (goyavier de chine, feijoa).

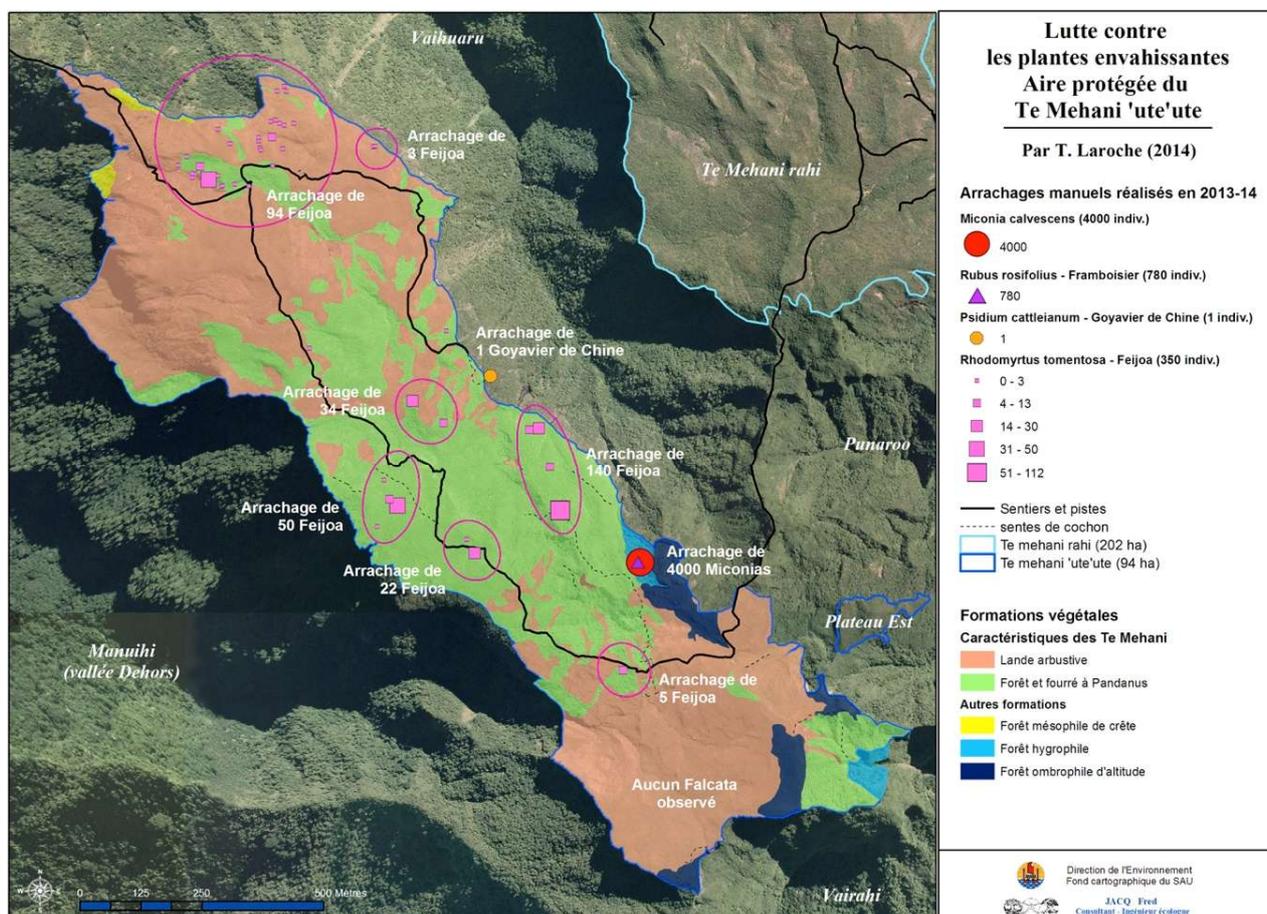
BILAN

- **2 plantes envahissantes éliminées de l'aire protégée** : parasolier (*Cecropia peltata*) et le falcata (*Falcataria moluccana*).
- **1 plante cantonnée aux abords de l'aire protégée depuis 2006** : la liane pohue (*Merremia peltata*)
- **2 plantes envahissantes restreintes en bordure du plateau**, très forestière, dans le prolongement de la vallée Vaihuaru (très envahie) : le miconia (*Miconia calvescens*) et le framboisier (*Rubus rosifolius*). Le nombre d'individus arraché de ces deux plantes envahissantes a augmenté par rapport à l'année 2006, mais il s'agit surtout maintenant de jeunes individus qui germent et poussent suite à l'arrachage des pieds-mères. Ces graines sont issues de la banque de graine du sol et des réintroductions récentes (oiseaux et cochons).
- **2 plantes un peu plus préoccupante** : feijoa (*Rhodomyrtus tomentosa*) et dans une moindre mesure pour le tuava tinito (Goyavier de Chine, *Psidium cattleianum*) qui sont issues de la banque de graine du sol (zone des anciens pieds-mères) et réintroduits par les cochons ensauvagés qui parcourent et dégradent l'aire protégée (fouissage & prédation d'espèces indigènes & endémiques). Ces deux arbustes nécessitent en priorité encore d'être vivement contrôlée, comme le miconia qui pourrait revenir sur le plateau.



Photo 4 : Arrachage du Miconia sur l'aire protégée par les guides de randonnée (©F.Jacq)

CARTE : Localisation des plantes nuisibles pour la biodiversité arrachées entre 2013 et 2014 ¹



¹ Laroche, 2014. Plan de lutte contre les plantes envahissantes du Te Mehani 'ute'ute et mise en oeuvre du plan de conservation des plantes menacées de Raiatea pour 2012-2014. Direction de l'environnement, Polynésie française

